Du Casset au Lauzet par le chemin du Roy

Briançonnais - Le Monêtier-les-Bains

Sur le chemin du Roy, au nord-ouest le col du Lautare (© Parc national des Ecrins - Victor Agbaté)

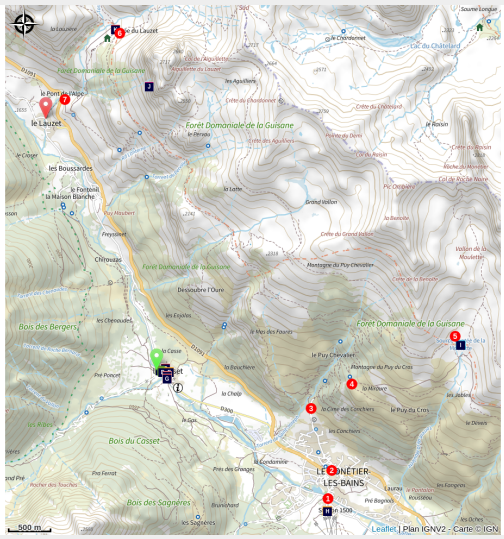

Une étape en balcons sur le chemin du Roy qui évolue entre Cerces et Ecrins face aux plus hauts sommets et glaciers du Parc national.

Après une montée toute en douceur dans une pinède riche et variée, c'est une journée en balcons face aux Écrins qui s'annonce. Les Agneaux et les Dômes du Monêtier triomphent au début jusqu'à ce que se dessine en arrière-plan la Barre des Ecrins et ses 4 102 m. En rive droite, ce sont les Cerces et ses grandes falaises calcaires, haut lieu de l'escalade briançonnaise. Pour terminer la journée, pourquoi pas un petit rafraîchissement dans le cadre grandiose de la buvette de l'Alpe du Lauzet.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 17.7 km

Dénivelé positif : 1095 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Le Casset
Arrivée : Le Lauzet
Balisage : GR PR
Communes : 1. Le Monêtier-les-Bains

Profil altimétrique

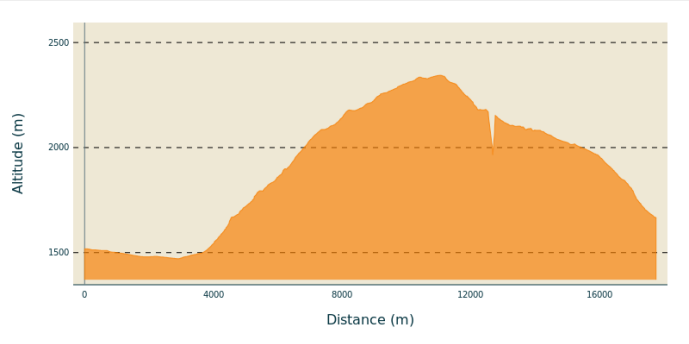

Altitude min 1472 m Altitude max 2345 m

Pour rejoindre le Monêtier-les-Bains, il suffit de suivre le chemin qui longe la Guisane (panneau). Le parcours est rapide et facile jusqu'aux Grands Bains du Monêtier. Suivre, alors le chemin qui longe la rivière

1. Bifurquer à gauche dans la rue de la Grande Turière, puis, depuis la chapelle St-André, encore à gauche la rue de la Petite Turière et remonter jusqu'à la chapelle St-Pierre et la route de Grenoble que l'on traverse pour rejoindre la mairie.
2. Là, la rue du château passe devant l'église et vous mène tout droit vers la Rotonde, prenez alors à droite la rue des mineurs et à gauche le chemin de Puy Chevalier. Suivre la direction du vallon de la Moulette (panneau). La rue se transforme rapidement en chemin qui continue à monter en direction de la forêt.
3. Après avoir pénétré en forêt, prendre la première intersection à droite toujours en direction du vallon de la Moulette (panneau). Le sentier monte doucement en lacets, passe devant une cabane et débouche sur le plateau des Conchiers
4. Prendre à gauche en direction de la Moulette (panneau). Une fois au cœur du vallon, contourner le captage par la gauche en passant au pied de deux talus noirâtres -anciennes mines- jusqu'à rejoindre le Chemin du Roy balisé en rouge et blanc (GR50) que l'on prend vers la gauche.
5. Le sentier est maintenant en balcon. Le suivre attentivement en ignorant les différents chemins à gauche et à droite. Il traverse, descend puis remonte un peu et finit par arriver aux chalets de l'Alpe du Lauzet.
6. Après les chalets, prendre à gauche en direction du Pont de l'Alpe. Suivre le sentier qui longe le torrent puis descend vers la route et le Pont de l'Alpe.
7. Pour rejoindre le Lauzet, il suffit de traverser la route et de s'engager sur le sentier de l'autre côté. (Panneau). Le hameau est juste en contrebas.

Sur votre chemin…

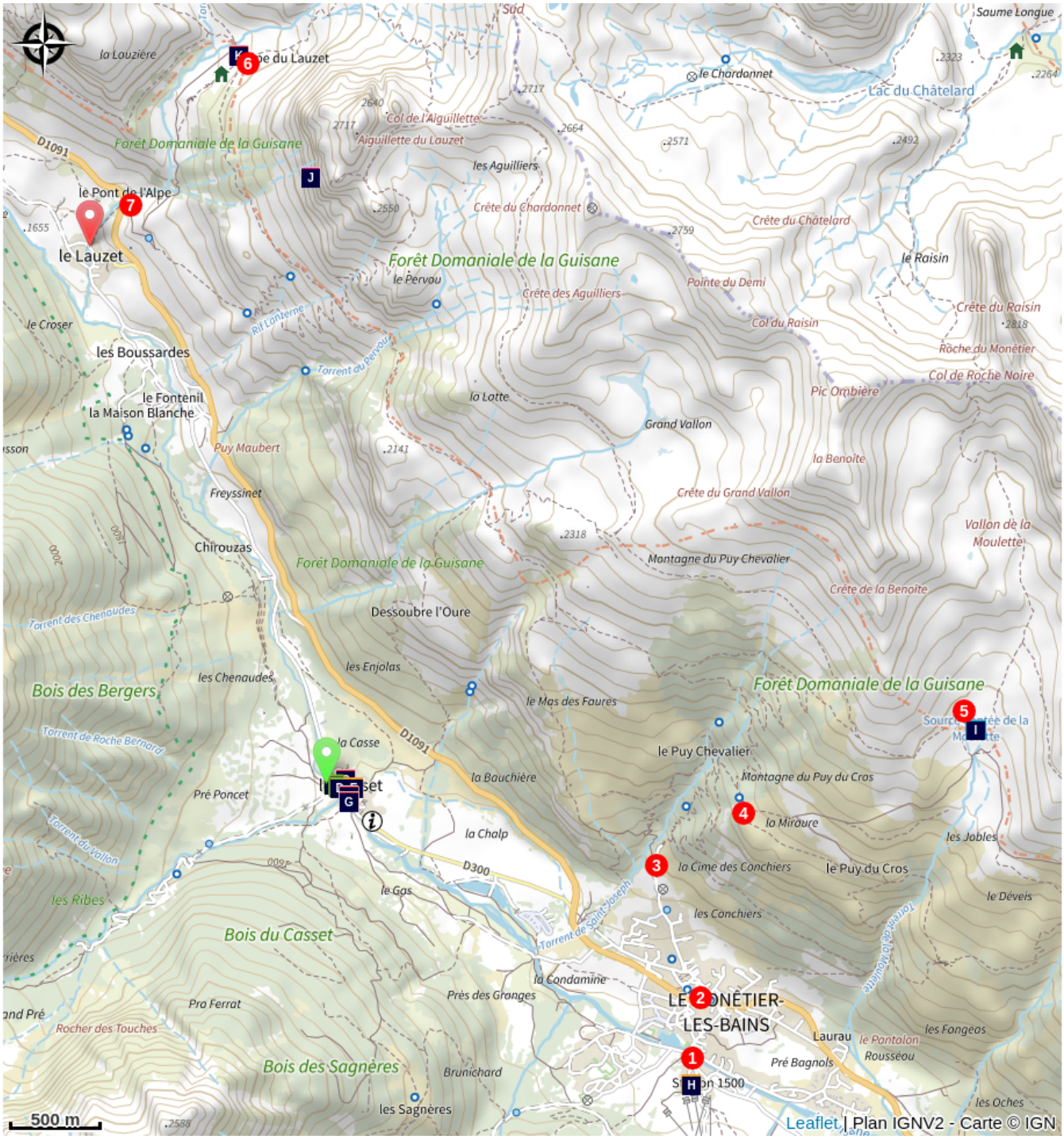

- L'amoureux des vieilles pierres (A)
- Portes et cours (C)
- Le Casset (E)
- Eglise Saint-Claude au Casset (G)
- Captage de la Moulette (I)
- L'Alpe du Lauzet (K)
- Murin à moustaches (B)
- Moineau soulcie (D)
- Cadrans solaires (F)
- La station de Serre Chevalier (H)
- L'escalade en rive gauche de la Guisane (J)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Très exposé au soleil, il peut faire très chaud. Partir tôt.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise,

comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d'altitude à une distance de 300m sol.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Centre d'accueil du Casset (ouverture estivale)
Le Casset, 05220 Le Monêtier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 53 27
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre chemin...

L'amoureux des vieilles pierres (A)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s’installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments… toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l’on trouve jusqu’à plus de 2 000 m d’altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d’une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C’est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien

Murin à moustaches (B)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l’une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu’aux forêts d’altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Crédit photo : PNE - Corail Marc

Portes et cours (C)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d’habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d’un tympan souvent orné d’une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d’habiter et d’organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l’étable et aux pièces d’habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d’isolation, mais aussi de rangement.

Crédit photo : Claire Broquet - PNE

Moineau soulcie (D)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l'apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip» ou un «thui» quand ce n'est pas un «tchei» typique du pinson du Nord !

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien

Le Casset (E)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe "cassare" (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d'éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l'abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui "bougent" à une autre échelle de temps que la nôtre.

Crédit photo : PNE - Masclaux Pierre

Cadrans solaires (F)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d'autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d'antan.

Crédit photo : Claire Broquet - PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (G)

Avec son clocher démesurément élevé, l’église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l’impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L’église, inscrite à l’inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l’intérieur, l’œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d’autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l’incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l’on retrouve sur la grille en fer forgé de l’imposte de la fenêtre axiale de l’abside et sur les fonts baptismaux.

La station de Serre Chevalier (H)

En bordure du Parc national des Écrins, la station de ski de Serre Chevalier s'étale sur plusieurs communes en rive droite de la Guisane, de Monêtier-les-Bains à Briançon. Créée en 1941 avec le téléphérique de Chantemerle, elle possède le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud avec 61 remontées mécaniques et des pistes de tous les niveaux de 1 200 m à 2 830 m d'altitude au Pic de l'Yret (Le Monêtier-les-Bains). Le logo de la station est un aigle faisant référence au baron Borel du Bez, représentant du Briançonnais en 1792 à l'Assemblée constituante qui gouverna la France entre 1792 et 1795 pendant la Révolution Française. Le Bez est un hameau de Villeneuve rattaché à la station de Chantemerle dans les années 1970.

Crédit photo : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet

Captage de la Moulette (I)

De la neige des sommets à l'eau du robinet il n'y a qu'un pas : le captage des sources. Située à plus de 2 150 m d'altitude à l'entrée du vallon de la Moulette, le captage haut de la Moulette fournit à la commune du Monêtier-les-Bains une partie de son eau potable. Avec ses 164 milliers de m3 d'eau souterraine prélevés chaque année, la source est importante pour le village. Cette eau est naturellement potable et répond aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés par le contrôle sanitaire.

L'escalade en rive gauche de la Guisane (J)

Si la rive droite de la vallée de Guisane et les hauts sommets des Écrins font rêver les alpinistes, le massif des Cerces avec ses grandes falaises calcaires en rive gauche est le paradis des grimpeurs. De nombreux sites de tous niveaux y ont été ouverts depuis les années 1930. La Tour Termier ouvre le bal rapidement suivie par Roche Robert, Roche Colombe et la fameuse Aiguillette du Lauzet. Grandes voies, sites écoles ou via ferrata (celle du Lauzet est l'une des premières de France), il y en a pour tous les goûts. En pleine saison, certains parkings sont bondés et on entend résonner le cliquetis des mousquetons !

L'Alpe du Lauzet (K)

L'Alpe du Lauzet est un hameau d'alpage planté à 1 940 m d'altitude, en dessous de l'Aiguillette du Lauzet, qui culmine à 2 717 m, sur la commune du Monêtier-les-Bains. Le hameau est aligné à mi-pente afin d'éviter les avalanches qui se déchargent régulièrement dans le fond du vallon. Les quelques maisons servaient autrefois de lieu d'estive pour les habitants du Lauzet, dans la vallée de la Guisane. Sur la porte de la chapelle, une plaque indique que cinq personnes sont mortes ensevelies par une avalanche durant l'hiver 1892.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Jean-Pierre Nicollet